



Écuries du Manoir

ÉCOLE D'ÉQUITATION - COMPÉTITION - PENSION

Brié et Angonnes – Isère - France

TARIFS GÉNÉRAUX 2022-2023

Poney club – École chevaux

Valable du 5 Septembre 2022 au 30 Juin 2023



1/ Droits d'accès aux installations :

Pour accéder, à des fins sportives, aux installations du club (manèges, carrières, parcours, écuries, ainsi que tout équipement sportif recensé), pour circuler librement dans ces installations, pour contribuer à la « vie du club », chaque cavalier doit s'acquitter d'un « droit d'accès ». Ce droit est personnel et incessible.

Ce droit d'accès relève du taux de tva de 5.5%.

2/ Enseignement et encadrement dans la pratique équestre :

C'est la transmission par le personnel qualifié du club des connaissances nécessaires pour la pratique de l'équitation à des fins de loisir ou de compétition.

Afin de recevoir cet enseignement, les cavaliers achètent des abonnements annuels (prioritaires pour les inscriptions) ou des cartes de 10 heures de cours (reprises).

Ces prestations relèvent du taux de tva à 20%.

3/ Licence fédérale :

La licence annuelle émise par la Fédération Française d'Équitation est obligatoire pour la pratique de l'équitation, dans tout établissement affilié comme le Club hippique du Manoir.

- Licence FFE – de 18 ans : 25€ - Licence FFE + de 18 ans : 36€ (sous réserve de modification de la part de la FFE).

OFFRES PROMOTIONNELLES*

- 2ème personne inscrite de la même famille et au-delà : -5% sur l'inscription
- Habitants de Brié-et-Angonnes et Herbeys : -5% sur l'inscription
- Forfait découverte, réservé au cavalier débutant : 2 reprises sans engagement :
30€ (poney) / 40€ (cheval)
- Tarif groupes : nous consulter

*Offres non cumulables



Ecuries du Manoir

ÉCOLE D'ÉQUITATION - COMPÉTITION - PENSION

Brîé et Angonnes – Isère - France

TARIFS GÉNÉRAUX 2022-2023

Poney club – École chevaux

Valable du 5 Septembre 2022 au 30 Juin 2023

Ces tarifs s'appliquent à des cavaliers non propriétaires de leur équidé.

- Acquisition d'un abonnement annuel du 5 Septembre 2022 au 30 Juin 2023.

	Abonnement 1 reprise / semaine	Abonnement 2 reprises / semaine
Enfants de 4 à 7 ans	650 €	-
Enfants moins de 12 ans	760 €	1350 €
Du débutant au Galop 4 moins de 18 ans	790 €	1450€
Ados Galops 5-6-7 Adultes du débutant au Galop 7	920 €	1680 €

Cours poneys hors vacances scolaires : 35 semaines

Fermeture du club HIVER : du 25/12/2022 au 01/01/2023

Cours chevaux : 42 semaines

Fermeture du club ÉTÉ : du 31/07/2023 au 20/08/2023

- **Forfait « demi-pension » dans le cadre du poney club ou de l'école chevaux**

« Poney en box » : 2 reprises / semaine + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	320 €
« Cheval en box » : 2 reprises / semaine + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	360 €
« Cheval / Poney en box » : 2 reprises compétition + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	450 €

- **Carte de 10 reprises (en fonction des places disponibles)**

	Carte de 10 reprises
Étudiants et Adultes	350 €

- **Leçons particulières**

1 leçon particulière	Tarif : 40€
----------------------	-------------

- **Conditions générales :**

PONEY CLUB – INFOS VACANCES

Vacances de la Toussaint : 2 semaines de stages
Du 24 octobre au 5 novembre 2022

Vacances de Noël : 1 semaine de stages
Du 19 au 24 décembre 2022

Vacances de Février : 2 semaines de stages
Du 6 au 18 février 2023

Vacances de Pâques : 2 semaines de stages
Du 10 au 22 avril 2023

Vacances d'Été : 4 semaines de stages
Du 3 au 29 juillet et du 21 au 31 août 2023

Absence ou désistement pour une reprise dans le cadre d'un abonnement :

Dans tous les cas, tout désistement doit être communiqué au club et aux enseignants, par téléphone, le plus rapidement possible. Toute absence non prévenue, 24h à l'avance, sera comptabilisée comme une heure de reprise effectuée. En cas de désistement, prévenu au minimum à l'avance, possibilité de remplacement UNIQUEMENT dans la même semaine et en fonction des places disponibles.

Abonnements :

Les abonnements sont calculés sur la base de l'année scolaire. Les heures acquises ne sont ni cumulables d'une semaine à l'autre, ni restituables.

Elles ne peuvent être utilisées que dans le cadre des reprises, à l'exclusion des stages et concours. Les abonnements sont nominatifs, non transférables sur une autre personne et non remboursables. Toute personne achetant un abonnement accepte les conditions décrites ci-dessus. Jours fériés : Sauf cas exceptionnels, les reprises n'ont pas lieu les jours fériés.

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES À L'AVANCE. En cas de paiement fractionné, le dernier est encaissable début décembre.

Document non contractuel – tarifs susceptibles (hors abonnements annuels) de modifications en cours de saison, en fonction des évolutions économiques et fiscales.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Centre équestre Le Manoir – Brié – INSCRIPTION 2022-2023

Tél : 04 76 72 02 77 – Mail : chlemanoir@orange.fr – Site : www.ecuries-du-manoir-grenoble.fr



Ecuries du Manoir
ECOLE D'ÉQUITATION - COMPÉTITION - PENSION

- PONEY CLUB
 ECOLE CHEVAUX
 PROPRIÉTAIRE
 Niveau en équitation : débutant ou Galop acquis :

NOM :

PRÉNOM :

Né(e) le :

Adresse

.....

Code postal, Ville :

Personne à contacter en cas d'urgence + n° de téléphone :

- - tél :

Téléphone domicile* :

Portable* :

Email* :

Profession (cavaliers adultes)*

Pour les enfants :

Profession des parents* :

Père :

Mère :

Conformément à l'article L.321-4 du code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer, ainsi que des conditions d'assurance offertes par la licence FFE. Conditions à voir sur ma page cavalier sur www.ffe.com

Les parents sont informés que le Manoir rend obligatoire l'utilisation de la bombe 3 points pour toutes les reprises et conseille vivement l'utilisation du gilet de protection pour les reprises d'obstacles.

Je reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation.
Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur applicable au sein du Club hippique du Manoir (Consultable sur <http://ecuries-du-manoir-grenoble.fr>).
J'accepte être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès de celui-ci d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6/01/1978 modifiée.
Je déclare : **accepter** / **refuser** l'utilisation de mon image ou de celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre des activités équestres.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Informations complémentaires :

Vous êtes nouveau membre du Manoir, nous vous souhaitons la bienvenue !

- Comment avez-vous connu le Centre équestre du Manoir ?* :

.....

- Vous pratiquez l'équitation dans un autre centre équestre, lequel ?* :

.....

Nota* : toutes ces informations sont confidentielles, le Manoir s'engage à ne pas les communiquer.